

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
Série ES

Session 2003

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

OBLIGATOIRE

Durée : 4 heures
Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La rentabilité des entreprises suffit-elle à expliquer l'évolution de l'investissement ?

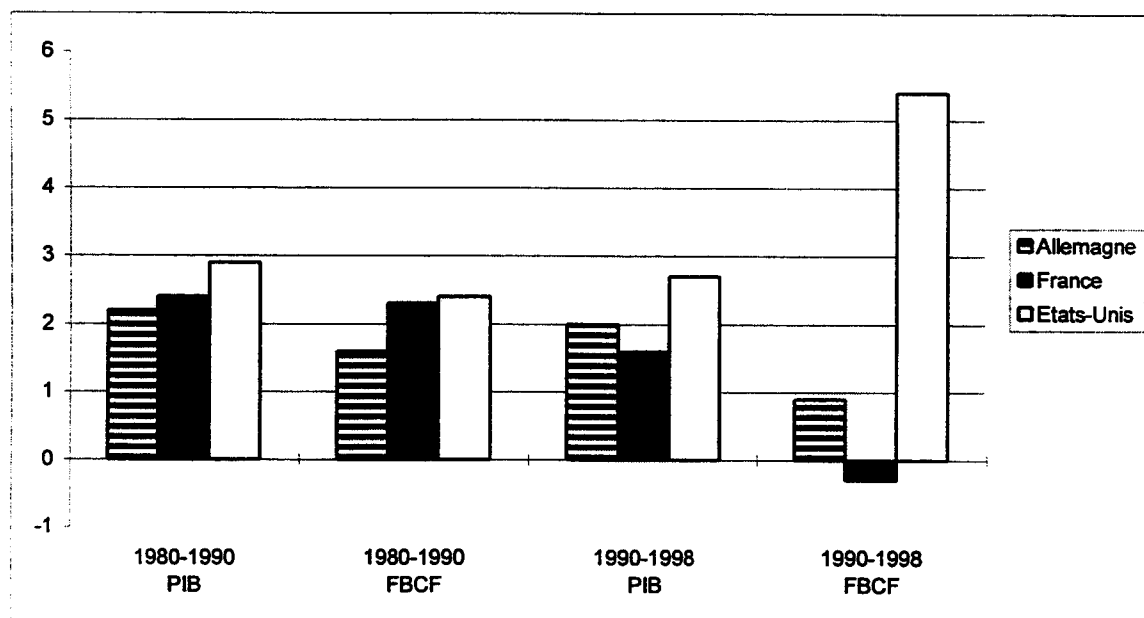
DOCUMENT 1

Le rôle des débouchés et donc de la demande est déterminant pour comprendre l'évolution de l'investissement, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau de l'économie dans son ensemble. Cependant, certaines entreprises investissent, non pour produire plus (investissement de capacité), mais pour produire à coûts plus bas (investissement de productivité ou de rationalisation) ; c'est donc non seulement l'évolution de la demande, mais aussi celle des coûts, en particulier en travail (substitution du travail par le capital) qui entre en ligne de compte.

Source : J.P. Faugère, C. Voisin, *Le système financier français*, Nathan, Circa, 1994.

DOCUMENT 2

**Taux de croissance annuel moyen en volume du PIB
et de l'investissement (FBCF⁽¹⁾) (en %)**



Sources : d'après *Rapport 1999 sur la compétitivité*, Commission européenne ; *Principaux indicateurs économiques*, OCDE ; Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), 1999.

(1) FBCF : formation brute de capital fixe, mesure de l'investissement en comptabilité nationale

DOCUMENT 3

Quelques indicateurs de l'économie française (en %)

	1970	1974	1978	1982	1986	1990	1997	2001
Taux d'intérêt réels à long terme	3,0	-2,2	1,4	3,8	6,2	6,8	4,2	4,9 ⁽³⁾
SOCIETES NON FINANCIERES								
Taux de marge ⁽¹⁾	30,8	29,9	27,3	25,6	31,0	32,5	32,3	31,6
Taux d'autofinancement ⁽²⁾	75,5	64,4	72,4	57,6	94,0	89,4	118,7	69,6
MENAGES								
Consommation (taux d'accroissement en volume)	4,7	2,2	3,8	3,4	3,7	2,4	0,9	2,6
Taux d'épargne (en % du revenu disponible)	18,7	19,8	20,4	17,3	12,9	12,5	14,6	16,1
<i>(1) excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée brute</i>								
<i>(2) épargne brute/formation brute de capital fixe</i>								
<i>(3) source OCDE</i>								

Source : d'après *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 1998 (jusqu'en 1997) et «*Les comptes de la Nation en 2001*», INSEE Première n°843, avril 2002 (dernière colonne).

DOCUMENT 4

Le financement des investissements s'est profondément modifié. Dans les années 70, le partage de la valeur ajoutée a été plus favorable aux salariés. La part des profits a diminué et les entreprises ont eu recours massivement à l'emprunt. Les années 80 ont connu un phénomène inverse. La remontée de la part des profits a permis aux entreprises d'autofinancer plus largement leurs investissements. On est même arrivé au début des années 90 à une situation paradoxale puisque les taux d'autofinancement sont largement supérieurs à 100%. Les entreprises dégagent plus d'épargne qu'elles ne réalisent d'investissement. Elles sont devenues des agents à capacité de financement et ont les moyens d'investir. Si elles ne le font pas, c'est parce que les débouchés leur paraissent insuffisants.

Source : Pierre-André Corpron, «*Investissement*», Découverte de l'économie (tome 1)-Cahiers Français n°279, La Documentation française, janvier-février 1997.

DOCUMENT 5

**Evolution du taux de rentabilité économique du capital⁽¹⁾ dans le secteur privé
(en moyenne annuelle et en points de pourcentage)**

	1965-1982	1983-1999
Allemagne	-0,3	0,5
France	-0,5	0,5
Etats-Unis	-0,7	0,5

Mode de lecture : en France, entre 1965 et 1982, le taux de rentabilité économique du capital a diminué en moyenne tous les ans de 0,5 point de pourcentage

Source : d'après Arnaud Sylvain, «*Rentabilité et profitabilité du capital : le cas de six pays industrialisés*», Economie et statistique n°341-342, INSEE, 2001.

(1) taux de rentabilité économique du capital = excédent brut d'exploitation / stock brut de capital

DOCUMENT 6

Le rendement des capitaux propres dans l'industrie française ne rejoint pas le niveau qui était le sien à la fin des années 80. Mais 1997 et 1998 consolident le mouvement de reprise de la rentabilité financière, grâce à l'amélioration des bénéfices. Depuis 1996, la rentabilité financière⁽¹⁾ se situe au-dessus du taux d'intérêt réel, ce qui rend à nouveau attractif pour les actionnaires les placements dans les entreprises industrielles. Enfin, le rythme de progression d'une année sur l'autre de la rentabilité des capitaux propres est supérieur à celui de la valeur ajoutée, ce qui traduit la volonté des entreprises de privilégier, dans le partage des richesses créées, les détenteurs de parts de l'entreprise.

Le changement d'ordre de grandeur de la rentabilité financière entre la fin des années 80 et la fin des années 90 traduit finalement le passage progressif d'une économie d'endettement⁽²⁾ à une économie de fonds propres⁽³⁾. Au début des années 90, les entreprises industrielles françaises se sont massivement désendettées sous l'effet de l'augmentation des taux d'intérêt réels, pour accroître leurs capitaux propres. Conséquence mécanique, leur rentabilité financière s'est dégradée par gonflement des fonds propres, alors que les bénéfices subissaient le contre-coup de la crise.

Source : «*Résultats des entreprises*», L'état de l'industrie française, Commission permanente de la concertation pour l'industrie, rapport 2000.

- (1) taux de rentabilité financière = (excédent brut d'exploitation – intérêts versés) / fonds propres
- (2) économie caractérisée par la prépondérance du financement bancaire (création monétaire) et de la finance indirecte
- (3) économie caractérisée par la prépondérance de la finance directe (l'investissement est financé par de l'épargne et non par la création monétaire)

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

L'action collective au sein des sociétés contemporaines

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

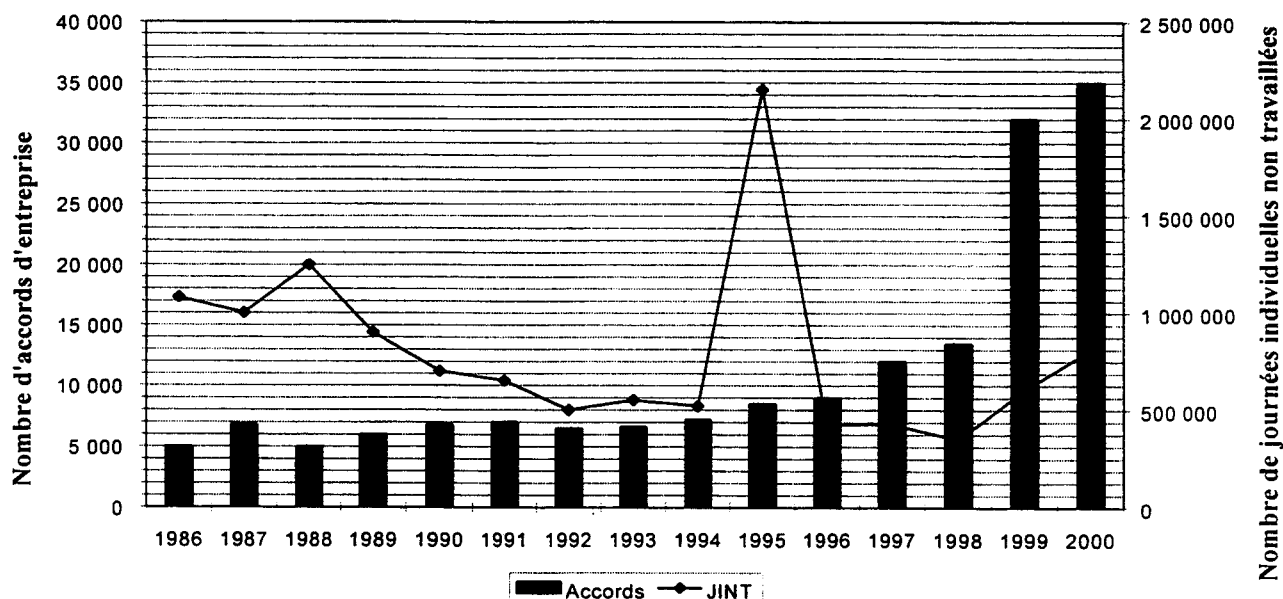
- 1) Quelles sont les valeurs des deux indicateurs pour l'année 1988 (**document 1**) ? (1 point)
- 2) Quel lien établissez-vous entre l'évolution du nombre d'accords d'entreprise et celle du nombre de journées individuelles non travaillées (**document 1**) ? (1 point)
- 3) Expliquez pourquoi le « *contexte* » peut influencer sur l'action collective (**document 2**). (2 points)
- 4) Caractérissez l'évolution des conflits du travail au sein de l'entreprise (**document 2**) ? (1 point)
- 5) Expliquez la phrase soulignée (**document 3**). (1 point)
- 6) Quel changement en matière d'action collective, l'auteur du **document 3** met-il en évidence ? (2 points)
- 7) Quelles sont les grandes tendances, en matière de grèves, observées depuis 1997 dans les entreprises (**document 4**) ? (2 points)

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir mis en évidence une tendance à l'affaiblissement des conflits du travail dans les entreprises depuis le début des années 80, vous montrerez que l'on assiste cependant, aujourd'hui, à un renouvellement de l'action collective dans ce domaine.

DOCUMENT 1

**Evolution du nombre de jours de grève ⁽¹⁾, hors fonction publique,
et du nombre d'accords d'entreprise ⁽²⁾ (y compris sur les 35 heures)**



Source : D'après Ministère de l'emploi et de la solidarité - Direction de l'animation de la recherche des études et statistiques (DARES), *Premières informations*, Novembre 2000 - n°48.1 et Février 2002 - n°09.1

(1) Journées individuelles non travaillées

(2) Par «accord d'entreprise», on désigne le résultat de la négociation entre la direction d'une entreprise et les délégués syndicaux ou les représentants du personnel, portant sur le statut professionnel des salariés, leurs conditions de travail ou de rémunération.

DOCUMENT 2

Les conflits «ouverts»⁽¹⁾ sont rares aujourd'hui. Une première explication de ce phénomène réside dans le fait qu'un contexte marqué par le chômage et la précarité est éminemment défavorable à l'expression et à l'action collective. La propension des salariés à la grève serait ainsi plus forte pendant les périodes de plein-emploi et de croissance que pendant les périodes de chômage et de récession. Si cette relation entre chômage et action revendicative semble confirmée par de nombreuses observations et analyses, il faut toutefois se garder de toute interprétation simpliste. D'autres variables d'explication doivent être prises en compte comme les changements socio-politiques et l'évolution de l'activité conventionnelle⁽²⁾.

Source : *Rapport du Conseil économique et social*, « Prévention et résolution des conflits du travail », n°98-2, février 1998.

(1) Par conflits ouverts on entend des conflits déclarés s'exprimant sous la forme d'une action collective, que la mobilisation soit ou non organisée par les syndicats.

(2) L'«activité conventionnelle» correspond à la signature de conventions collectives (accords relatifs aux conditions de travail et de rémunération, conclus entre organisations patronales et organisations syndicales, et bénéficiant à tous les salariés, qu'ils soient ou non syndiqués).

DOCUMENT 3.

La grève est en déclin profond presque partout dans les pays capitalistes développés. Au contraire, les types de mobilisation qui renvoient aux traits les plus traditionnels de la manifestation et de l'occupation de l'espace de la rue prennent, notamment en France, une ampleur importante. (...) La grève reste encore un engagement collectif ; elle implique une fusion du groupe ou un « groupe en fusion » ; elle induit, pour ceux qui la font, un coût matériel et symbolique, parfois élevé ; elle s'inscrit dans la durée, celle de son exercice, de ses lendemains et parfois de ses séquelles (la répression patronale, etc.) ; elle s'implique dans une logique de face à face et de rapports de force ; elle affirme une conscience d'opposition à l'égard d'un pouvoir qui s'incarne immédiatement dans des personnages ou des instances sociaux précis (hiérarchie, direction) ; enfin, elle se cantonne à la scène privée de l'entreprise. Au contraire, la manifestation est un acte public qui interpelle souvent l'Etat ou la représentation politique (les élus). La mobilisation y est éphémère ; elle est peu coûteuse, non contraignante et toujours ponctuelle.

Source : Guy Groux, *Vers un renouveau du conflit social ?* Bayard 1998.

DOCUMENT 4.

Les grèves dans les entreprises du secteur privé et public nationalisé

	1997	1998	1999	2000
Conflits localisés ⁽¹⁾				
Nombre de journées individuelles non travaillées <i>(dont, en pourcentage, survenues dans les établissements de plus de 500 salariés)</i>	393 380 (36 %)	345 576 (35 %)	568 135 (47 %)	807 758 (49 %)
Taux de participation (effectif des grévistes / effectif des établissements en grève)	29%	28 %	32 %	37 %
Proportion de conflits résolus	89,7 %	88,2 %	60 %	49,5 %
Conflits généralisés ⁽¹⁾				
Nombre de journées individuelles non travaillées	61 719	7 600	5 426	2 102
Ensemble des conflits (localisés et généralisés)				
Nombre de journées individuelles non travaillées	455 099	353 176	573 561	809 860

(1) Pour le décompte des jours de grève, une distinction est instituée, depuis 1975, entre conflits localisés et conflits généralisés, selon l'origine du mot d'ordre de grève. Si le mot d'ordre est propre à l'entreprise, il s'agit d'un conflit localisé. S'il est extérieur à l'entreprise, et commun à plusieurs d'entre elles, il s'agit d'un conflit généralisé. Une journée d'action nationale, plurisectorielle ou non, sera ainsi considérée comme un conflit généralisé.

Source : D'après Ministère de l'emploi et de la solidarité - Direction de l'animation de la recherche des études et statistiques (DARES), *Premières informations*, Septembre 1999 - n°38.3, Novembre 2000 - n°48.1 et Février 2002 - n°09.1